

COLLOQUE

Quelles professions réglementées du droit pour demain ?

Jeudi 27 juin 2019

de 09h00 à 18h30

Inscription obligatoire :

Nom (obligatoire)Prénom (obligatoire)

Fonction et Société (obligatoire)

Courriel (obligatoire).....Téléphone.....

Date de naissance (obligatoire)Lieu de naissance (obligatoire).....

Bulletin à renvoyer avant le 21 juin 2019 au Haut conseil des professions du droit – 5 quai de l’Horloge – 75001 Paris
contact@hautconseildesprofessionsdudroit.fr